

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Compte de chèques N° 11584. Les annonces et réclamations sont reçues par l'Administration du Journal

Sur demande le „BULLETTIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 0.75 par semestre pour la Suisse et fr. 2.70 par an pour l'Étranger

Téléphone N° 46

L'abonnement part de l'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée. Les abonnements pour l'Étranger sont payables d'avance

ANNONCES:

Canton Suisse Stranzer
La ligne ou son espace . 0.10 0.20 0.30
Réclamer 0.40

Pour renseignements et devis s'adresser à „L'Administration du Journal“ Sion

Appartement A VENDRE

de 3 chambres, cuisine, dépendances, cave et galeries.
S'adresser à Etienne Exquis, Sion

A louer

jolie chambre meublée. S'adresser au bureau du Journal.

On cherche

pour tout de suite bonne domestique, forte, recommandée, sachant cuisiner. Envoyer certificats et photographie à Mme W. Morton, Vieux-Collonges, Lausanne.

A vendre

d'occasion un certain nombre de caves à plantes ou vrac en très bon état, peints en vert avec poignées en fer forgé. S'adres. au bureau du journal.

Vache



prête au veau, race croisée, à vendre. S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

Bois de feu

Achat de bois en gros R. Mathez, Monthey Bureau, Sion, Place du Midi.

La Boucherie

chevaline à Sion achète toujours chevaux et mulets pour abattre. Paiement au comptant au plus haut prix du jour. Téléphone 166.

OCCASION

A vendre une limonière en bon état pour attelage de bœuf. S'adresser au bureau du Journal qui indiquera.

A VENDRE

un chapeau de cheminée n'ayant jamais servi. S'adresser au bureau du journal qui renseignera.

Laine de mouton

les plus hauts prix sont payés par L. Koenig, Vollandes 75, Genève.

Bandes-molletières

en bon drap imperméable, gris-vert, gris foncé, noir, etc. Forme droite, long. 3 m. forme spirale courbée, 2 m. 60, bordées à 7 fr. 80 la paire, chez: Ch. Berta fab. à Faido (canton du Tessin).

MALADES

désespérés, adressez-moi un peu de votre urine du matin, indiquez-moi votre âge, vos occupations, quelques renseignements au sujet des troubles malades ressentis, et je vous enverrai de quoi vous guérir. H. DROZ, Herb., St-Maurice, Neuchâtel, consultations gratuites les dimanches et lundis. OF.494N.

SAVON MOU

en bidons de 25, 35 et 55 kg. jaune et blanc, bonne qualité à fr. 1.60 le kg. Représentants pr la vente au détail sont recherchés partout. Produits chimiques, Alpes 102, MONTREUX.

QU'ATTENDEZ-VOUS ?
Pour faire réparer vos
Batteuses, Pressoirs, Machines ?
La saison avance et si vous arrivez
LES DERNIERS
vous serez servis
LES DERNIERS
Adressez-vous dès MAINTENANT aux
Ateliers de Constructions du Bas-Valais
MONTHEY

Gain rémunérateur

La plus ancienne Société suisse d'assurance, basée sur les principes de la mutualité pure et possédant le plus gros portefeuille suisse, cherche des Agents pour Assurance populaire et principale. Les offres sont à adresser à l'Agence générale de la Société suisse d'Assurances Générales sur la vie humaine, Ch. Daiber, Martigny, Avenue de la Gare, ou à D. Zermatten, Inspecteur, La Planta, Sion.

Pour remplacer à bon marché le vin

Nous recommandons

CIDRE 1^{ère} qualité

diverses sortes en tonneaux et bouteilles

Société de la Cidrerie de l'Emmenthal, RAMSEL. Diplômé à ZURICH 1916. Demandez la liste des prix.

ATELIER VALAISAN
D'AGRANDISSEMENT
Place du Midi - SION - Place du Midi
GASTON ZUFFEREY
photographe et dessinateur portraitiste ne fait que des travaux très soignés et artistiques.
Au fusain — Au pastel
A l'aquarelle
En peinture à l'huile.
Adressez vous à une maison du pays et vous serez bien servis.



ULYSSE CAMPICHE Tunnel, 4, LAUSANNE

Nous offrons à l'ancien prix:

un lot bottines pour dames, série 36 à 42, en cuir, 1^{re} qualité, doublé toile, à fortes semelles, à fr. 18.— la paire

Nous expédions encore des souliers militaires à fr. 27.—

Les quantités étant limitées prière de passer les commandes sans retard.

On échange ce qui ne convient pas.

LA SUISSE
SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE ET CONTRE LES ACCIDENTS
LAUSANNE
Fondée en 1858
Renseignements sans frais par **ALBERT ROULET**
Agent général Sion

Assurances sur la Vie avec ou sans participation aux bénéfices
Assurances combinées vie et accidents
Assurances individuelles contre les accidents
Assurances de responsabilité civile vis-à-vis de tiers personnes
Rentes viagères

Guérison de l'anémie en 10 jours

LIQUEUR TONIQUE DU Dr MARCHAL

à base de Quina-Cola-Coca et des glycérophosphates de chaux, soude et fer.

Grâce à son emploi, on voit disparaître rapidement tous les états de langueur, d'amaigrissement et d'épuisement nerveux. — SUCCES GARANTI.

Prix: 1 flacon Fr. 5.—; 1 double flacon Fr. 9.— (cure complète); rendu franco de port et d'emballage à domicile. Adressez-vous directement au dépôt général pour la Suisse: Pharmacie du Jura, Dr. A. Behler & Cie Bienne

Semences Potagères

de la renommée Maison VATTER de BERNE, au PARC AVICOLE — SION

MORDASINI & Cie

Massenzia WATH & Cie.

Nous vendons aux conditions les plus avantageuses, montres, bijoux, montres-bracelets, bijoux en métal, argent, or, platine, tous genres, choix toujours disponible aux conditions les plus avantageuses.

Réparations très soignées pr pièces ordinaires et compliquées. Bureau, rue de la Tour-Maitresse, 10, au 1^{er}, Genève. Téléphone 8468.

Laine de mouton

neuve, lavée, est achetée contre remboursement à fr. 11.— le kilo. Adresser échantillons à Ch. Berta fab. à Faido (Tessin)

Chenilles, Larves, Limaces; Pucerons; etc. sont infailliblement détruits par la poudre J.H.31.105C.

WURDEX
En vente dans tous bons magasins de grains, machines agricoles, drogueries, etc., et au Dépôt général: Colonia S. A. Genève, 46, rue du Stand. Agents demandés partout

Savon

J'envoie partout franco de port pâte de savon garantie pure en bidons de 15, 18, 20, 50 et 70 kg. à fr. 2.80 par kg. Café, chocolat, poudre de savon, chicorée, etc. — Se recommande: J. CHAIGNAT, ngt. Les BOIS

Demandez échantillons de **Milaines de Berne**

de toiles, de lingerie de cuisine et de table à WALTHER-GYGAX fabricant, à BLEIENBACH Bern.

Alène à coudre „BIJOU“

BREVETEE
L'outil sans rival pour chacun. L'invention la plus importante permettant de réparer, sans peine, les chaussures, harnais, selles, voiles, tentes, courroies de commande, pneus de bicyclettes, etc.
« BIJOU » fait les arrières-points, comme une machine à coudre.
De nombreuses lettres de reconnaissance nous parviennent chaque jour.
Prix par pièce avec 4 aiguilles différentes et bobine avec fil. Fr. 4.20
Contre remboursement, franco de port et d'emballage. Prière de noter que: « Bijou » est un instrument modèle en aluminium; en cousant, la bobine située dans la poignée, déroule le fil comme une machine à coudre.
« Bijou » possède tant de qualités que toutes les imitations sont de moindre valeur.

Plus de varices

si vous employez le „VARICAN ODOT“

Pommade et granulé pour usage interne.

Guérison assurée.
N.B. En cas de varices non ouvertes et non douloureuses, n'employer que le « Varican granulé ». Grande Pharmacie Pépinet, Lausanne et toutes pharmacies.

Fabrique: Téléphone 35 Magasins: Téléphone 105
FABRIQUE DE MEUBLES REICHENBACH FRÈRES
S. A., SION
Ameublements complets en tous genres pour Hôtels, Pensions et Particuliers
Grands Magasins Avenue de la Gare - Exposition permanente
devis sur demande Vente par acomptes

Des catarrhes nerveux de l'estomac et de l'Intestin sont rapidement améliorés et guéris par
l'ASPASIA
Il stimule l'appétit, règle la digestion et restaure en général les forces
Bouteille originale fr. 3.— dans les pharmacies

Lepp & Cie, Renens (Vaud)
Ateliers de Constructions Mécaniques „Precisia“
Spécialités:
MANDRINS UNIVERSELS
DIVISEURS UNIVERSELS
APPAREILS A DESSINER STANDARD pour le dessin technique
Construction de toutes machines sur devis et plans, travaux de tournages, fraisages, rabotages, prix à façon ou à forfait. Exécution prompte et soignée.

POUDRE SUISSE T. B.
PORCHET & HEFTI
Téléphone 196. LAUSANNE Terreaux 18 bis
Produits pour le bétail et l'agriculture. — Seuls fabricants de la Poudre suisse. Reconnue à tous les propriétaires de: Chevaux, Bétail à cornes, Pores etc. Le paquet 1 fr. 70; le kilogramme 3 fr. 80; les 5 kilos 18 fr. 50. Expédition contre remboursement.
Machines agricoles de tous systèmes et de toutes marques.
Graisse de char. Graisse p^r sabots. Graisse à traire. Agents généraux pour la Suisse romande del'« Arberit », le meilleur produit pour l'entretien des arbres.

ASPASIA
PRODUIT SUISSE
Le savon Lanoline „ASPASIA“ fabriqué à base de lanoline pure, est celui que les enfants supportent le mieux. L'adjonction de lanoline donne à la peau un touché velouté et un teint splendide.
ASPASIA S. A. savonnerie et parfumerie, Winterthur.

A CRÉDIT!
Les marchandises sont vendues avec un premier versement de dix francs aux grands magasins
Frankenstein-Meyer
BERNE, Place Tour d'Horloge, 4
Grand choix en tissus, confections pour dames, hommes et enfants, chaussures lingerie, trousseaux, lits de fer, ameublements en tous genres, voitures pr. enfants au même prix que partout au comptant. Nombreuses succursales en Suisse et en France. La maison de Berne compte plus de 3500 abonnés.
Demandez la Feuille d'abonnement à Berne.

Graines Potagères et de fleurs
FREDERIC ENNING
rue Neuve 1, (au 3^{me}) Lausanne
Grand choix de graines potagères en tous genres. Petits oignons à planter. Oignons à fleurs. — Les jours de marché, banc sur la Riponne. Téléphone 2358

Où peut-on trouver un BEAU CHOIX de COMEDIES DRAMES SAYNETES DIALOGUES MONOLOGUES OPERETTES ?
C'est à la **Librairie Théâtrale FRETISCH FRÈRES** S. A. à LAUSANNE

Coffres-forts
incombustibles depuis Fr. 75.— murer dep. Fr. 60.—
F. TAUXE
Malley-Lausanne.

Guérison complète du **GOITRE** et des **GLANDES**
par notre **Friction antigoitreuse**. Seul remède efficace et inoffensif. Succès garanti même dans les cas les plus opiniâtres. Nombreuses attestations. Prix: 1 flacon fr. 4; 1/2 flaco 2.50. Prompte expédition par la Pharmacie du Jura, Bienne
„IDEAL“
est la marque favorite
Seul fabr. G. H. Fischer, fabrique d'allumettes et graisses chimiq. Fehraltorf (Zurich) fondée en 1860.

Fabr. Fourneau Sursee
Offre les meilleurs POÈLES POTAGÈRES A GAZ ET A CHARBON LÉSSIVEUSES
Catalogue gratuit
Jucc. Saujanne
à la Place de la République

Baume St-Jacques
de C. Traumann pharmac. BALE
Marque déposée en tous pays
Prix Fr. 1.75
Remède des familles d'une efficacité reconnue pour la guérison rapide de toutes les plaies en général: ulcérations, brûlures, varices, et jambes ouveres; hémorroides, affections de la peau, dartres, etc. Se trouve dans toutes les pharmacies.
Pharmacie St-Jacques, Bâle Sion: Pharmacie Faust, Sion: Pharmacie Zimmermann, Martigny: Pharmacie Lovey, Sierre: Pharmacie de Chastonay. Sierre: Pharmacie Burgener.

UN MONSIEUR
offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, de la vessie et de rhumatismes un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire est la conséquence d'un vœu. Ecrire à M. Vincent, 8, place Victor-Hugo à Grenoble (France) qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.
Sage-femme diplômée
Mme Dupanloup-Lehmann
rue du Mont-Blanc, 20 (près de la gare) GENEVE, tél. 34.87, reçoit des pensionnaires. Consultations soins médicaux. Discrétion. Prix modérés. Man spricht deutsch.

Les événements

La France et l'Autriche ont tenté de s'aboucher en vue de négociations de paix. Le fait est désormais établi et indéniable. Toutes les controverses pour savoir qui a fait le premier pas de la France ou de l'Autriche n'y changent rien.

Cet acte est trop important pour qu'on le laisse sous silence.

M. Clemenceau a dit que les entretiens confidentiels avec l'Autriche étaient déjà en train lorsqu'il arriva au pouvoir et qu'il ne crut pas devoir les interrompre.

Par là, M. Clemenceau mettait en cause son prédécesseur, M. Painlevé. Celui-ci a donc dû s'expliquer. Et l'on a appris ainsi que les échanges de vues entre Vienne et Paris dataient d'août 1917. Ils avaient commencé du temps de la présidence de M. Ribot, avec l'aveu de ce dernier; mais, selon M. Painlevé, l'initiative en était partie de l'Autriche, laquelle avait fait sonder le terrain dès le mois de juin 1917, par l'entremise d'une personnalité suisse. Enfin, point principal de la déclaration de M. Painlevé en ce qui concerne le rôle de M. Clemenceau, M. Painlevé ajoutait que, lorsqu'il quitta le pouvoir, les entrevues de Fribourg avaient cessé depuis 4 mois.

Par là, M. Painlevé se mettait en contradiction avec M. Clemenceau, car celui-ci avait dit qu'il avait trouvé les pourparlers engagés à son avènement, et qu'il n'avait pas cru devoir les « interrompre ».

Les nouvelles explications que publie le comte Czernin corroborent les dires de M. Painlevé, quant à l'ordre chronologique des événements et quant au fait de l'interruption des pourparlers, après les entrevues d'août 1917.

Par contre, le comte Czernin est en désaccord avec M. Painlevé sur la question de l'origine des ouvertures: il maintient que l'initiative en est partie de Paris.

Voici la substance des allégués du comte Czernin: en juillet 1917, une personnalité d'un Etat neutre s'aboucha avec le comte Revertera, conseiller de la légation austro-hongroise à Berne, de la part du gouvernement de Paris pour lui demander s'il était disposé à un échange de vues sur les conditions de paix. Le comte Revertera ayant pris l'avis de son gouvernement, reçut l'autorisation d'accueillir les ouvertures qu'on lui avait annoncées. Sur ce, le 7 août 1917, le comte Armand se mit en rapport avec le comte Revertera, à Fribourg, en déclarant agir par ordre de M. Ribot. Dans cette entrevue, le comte Armand demanda à son interlocuteur s'il pensait que des négociations entre l'Autriche-Hongrie et la France étaient possibles; le comte Revertera, en ayant de nouveau réitéré à Vienne, reçut pour instructions d'entrer en matière et de voir si l'on pouvait trouver un terrain d'entente pour une paix générale. L'échange de vues à ce sujet eut lieu les 22 et 23 août 1917. Les négociateurs officiels durent constater qu'il n'y avait pas moyen de se mettre d'accord. Les pourparlers furent alors rompus.

Mais en janvier 1918, continue le comte Czernin, le comte Armand renoua la conversation avec le comte Revertera, en déclarant agir, cette fois, d'après les instructions de M. Clemenceau.

Ainsi, conclut le chef du gouvernement austro-hongrois, M. Clemenceau a fait plus que de laisser suivre leur cours à des pourparlers engagés par ses prédécesseurs; il a formellement renoué ces pourparlers, qui avaient été arrêtés parce qu'on ne voyait pas de perspective d'aboutissement.

Cependant, le comte Czernin ne fait pas de difficulté de reconnaître qu'il a lui-même multiplié les démarches en faveur de la paix.

Il résulte d'autre part de déclarations de M. Clemenceau que l'empereur d'Autriche en personne, a fait à Londres des ouvertures de paix, dans lesquelles il aurait reconnu les droits de la France sur l'Alsace-Lorraine. Le comte Czernin avoue que c'était exact.

La presse française insiste sur l'importance de la démarche du souverain austro-hongrois, elle y trouve la preuve de la réalité des désirs d'indépendance de l'Autriche et prévoit que le comte Czernin sera sacrifié au mécontentement qu'éprouvera Berlin.

L'aveu est énorme, dit le « Journal »; il prouve que les velléités de secouer le joug allemand sont allées plus loin qu'on le croyait.

Le « Figaro » rapporte ce document de la lettre de Guillaume Ier révélée par M. Pichon reconnaissant également les droits de la France sur l'Alsace-Lorraine.

Le « Petit Parisien » remarque que la question est de nouveau posée devant le monde.

L'« Echo de Paris » trouve dans la note d'hier une preuve que les intérêts d'une Autriche affranchie seraient conciliables avec les intérêts français.

L'« Oeuvre » voudrait savoir si l'empereur Charles était, en écrivant sa lettre, d'accord ou non avec Berlin.

Une nouvelle bataille s'est engagée sur un autre point du front britannique. Le bulletin anglais annonce que mardi matin, après un bombardement continu depuis le canal de La Bassée à Armentières, d'importantes forces ennemies ont attaqué les troupes britanniques et portugaises qui tenaient ce secteur. Favorisé par une brume épaisse, rendant difficile l'observation, l'ennemi a réussi à pénétrer dans les positions alliées dans le voisinage de Neuve-Chapelle, Fauquissart et la ferme de la Cordonnerie.

Après un combat qui dura toute la journée, l'ennemi a réussi à repousser au centre les troupes portugaises et, à l'aile, les troupes britanniques jusqu'à la Lyss, entre Estaires et le bac de St-Maur.

Richebert, Saint-Vaast et Laventie ont été pris par l'ennemi.

La lutte continue violente sur tout le front. D'autre part les Allemands, ont continué leur

offensive contre les Français sur la rive sud de l'Oise; ils se sont avancés au-delà de l'Allette, jusqu'au canal de l'Oise à l'Aisne et ont réussi à refouler les Français sur l'autre rive du canal. Coucy-le-Château, Quincy et Landricourt sont tombés aux mains des Allemands.

SUISSE

Le commandant Raynal

Dans le dernier convoi d'officiers français âgés de plus de 48 ans, qui est arrivé en Suisse dans la nuit du 29 au 30 mars figurait le commandant Sylvain Raynal, le glorieux défenseur du fort de Vaux.

Il est interné à Interlaken.

Pas de poste aérienne

La direction générale des postes est intervenue auprès de l'état-major de l'armée en vue de l'organisation d'une poste aérienne de Genève à Zurich et à Bâle; le service aurait commencé à fonctionner le 1er mai prochain, en se limitant tout d'abord aux lettres express. Mais l'état-major a opposé à cette proposition une fin de non recevoir absolue, en invoquant l'insuffisance de nos disponibilités en avions et en appareils. Ainsi, l'affaire est enterrée.

La pénurie d'or

Devant la situation très grave dans laquelle se trouve l'industrie de la boîte d'or, les banquiers et les négociants de matières précieuses se sont réunis à Berne, sous la présidence de M. Savoie, directeur du Bureau fédéral des matières d'or et d'argent. On a examiné les moyens d'empêcher la sortie de Suisse des lingots et des déchets. Dans les montagnes neuchâteloises, et la Chaux-de-Fonds principalement, on dit couramment que certains Slaves ont fait le tour des fabriques de boîtes d'or, où ils demandaient à acheter les déchets en offrant des prix beaucoup supérieurs aux taux habituels.

Le commerce des perles

Les journaux ont publié une information de l'agence Havas, selon laquelle des pierres précieuses valant vingt millions avaient été vendues par des commerçants de Paris à des courtiers allemands domiciliés à Genève.

La « Tribune de Genève » écrit à ce sujet: « L'agence Havas est modeste lorsqu'elle annonce vingt millions d'affaires. D'après les renseignements précis que nous avons obtenus de diverses sources des plus sérieuses, c'est près de cent millions de francs de perles qui ont passé par Genève pour être expédiées en Allemagne. »

Les Allemands ont cherché — ils y auraient réussi sans l'intervention du Parquet de la Seine — à accaparer le commerce des perles de Paris et Londres pour l'après-guerre. L'activité déployée par les intermédiaires des trop obligeants commerçants de Paris était connue depuis longtemps. Ces personnages, tous des Allemands, des Autrichiens et des Turcs, habitent les principaux hôtels de Genève. Certains jours, à eux tous, ils expédiaient jusqu'à cinquante télégrammes à destination de Paris.

Les bénéfices réalisés par les intermédiaires sont formidables.

D'après nos renseignements, le commerce genevois et suisse est étranger à cette affaire. Un seul Suisse nous a été signalé. Ce personnage, domicilié à Berne, était à la tête d'un petit commerce avant la guerre. Il accuse actuellement une fortune de 500,000 frs.

Tous ces acheteurs sont signalés à la police et depuis longtemps déjà, on s'étonnait de la facilité avec laquelle ils opéraient leurs marchés avec Paris.

C'est ainsi qu'un représentant d'une des plus grandes maisons de Francfort venait à Genève, toutes les six semaines, rafler pour des millions les perles expédiées de Paris.

Ce commerce lucratif d'accaparement de perles remonte au commencement de l'année 1915.

Les grosses transactions se faisaient à Genève surtout, à Berne, et à Zurich.

La crise économique et le ravitaillement

Les privations américaines et les nôtres

D'une lettre reçue des Etats-Unis par le « National Suisse » on peut tirer les renseignements que voici sur la situation de la grande Confédération d'outre-mer, notre sœur en démocratie:

« Tout au début, soit immédiatement après la déclaration de guerre, le public n'avait pas, dans l'émotion, l'emballement du moment, réalisé les conséquences de l'entrée dans le conflit. Aujourd'hui, il en est autrement et les moments d'angoisse, pour les familles de mobilisés sont arrivés. La première mesure avait été d'appeler à se faire inscrire tous les hommes sur lesquels un million fut tiré au sort, pour fournir un premier contingent de cinq cent mille soldats. »

Dès lors, le système a été changé. Chaque inscrit a reçu un volumineux questionnaire et a été classé, pour l'appel, d'après les réponses données et vérifiées. Il a été ainsi formé cinq classes, dont la première est constituée par les célibataires, sans aucune charge de famille, et la cinquième, par les étrangers neutres, non mobilisés pour un service armé.

Il faut ajouter que la légation suisse à Washington a pris soin d'informer individuellement tous les Suisses de s'adresser à elle dès réception d'un ordre.

Les conséquences économiques de l'état de guerre ont été formidables. Des mesures inconnues jusqu'à ce jour ont dû être prises. Ainsi la congestion des voies ferrées est telle qu'il est impossible de permettre le passage du charbon dont le besoin est très grand et urgent dans

tout l'est du pays, on a dû ordonner l'arrêt pendant cinq jours de la semaine du 20 au 26 janvier, de toutes les industries à l'est du Mississipi.

De plus, pendant dix lundis dès le 21 janvier, cette fermeture est appliquée, dans la même partie du pays, non seulement aux fabriques, mais encore aux maisons de commerce. En outre, ces jours-là, le chauffage, l'électricité, dont les applications sont multiples, même les services d'ascenseurs sont supprimés dans les bâtiments. Les grands magasins, restaurants, etc., ferment de même le lundi.

On se représente difficilement la perturbation apportée par ces mesures dans le monde des affaires jusqu'à ce que l'accoutumance soit faite.

Le prix du lait

On nous écrit:

Il y a deux partis en présence, ou plutôt fort éloignés de s'entendre, séparés qu'ils sont par un abîme. Les uns veulent que le lait à 40 centimes soit payé par ceux qui le boivent; les autres demandent à l'Etat de tirer de sa caisse les millions que représente l'augmentation du prix du lait. Le Conseil fédéral a résolu de payer la différence pour la catégorie de consommateurs qui bénéficiaient déjà de prix réduits. Son département de l'économie publique proposait au contraire la solution socialiste, soutenue d'ailleurs par une partie du parti gouvernemental: que la caisse de l'Etat prenne à sa charge toute la différence.

La discussion est plus que vive. Cette question de lait menace de devenir une affaire de sang. La direction de notre haut socialisme brandit à nouveau l'arme dont elle se sert depuis quelque temps avec prédilection: l'ultimatum. On nous menace de la grève générale. Le gouvernement est adjuré de revenir sur sa décision, de payer le lait de tout le monde et de couvrir la dépense au moyen d'une taxe spéciale sur la richesse. L'autre camp n'est pas moins ardent. Des gens habituellement raisonnables emploient des mots excessifs, déclarent qu'il est scandaleux, monstrueux que des journaux bourgeois se permettent de critiquer la décision de la majorité du Conseil fédéral.

Les deux solutions opposées ont le tort à nos yeux d'être toutes les deux extrêmes, c'est-à-dire excessives, malheureuses, injustes. Sans chercher à nous singulariser, nous ne saurions approuver ni les socialistes et radicaux majoritaires qui voudraient payer des deniers de l'Etat l'énorme, mais paraît-il, inévitable, renchérissement du lait; ni les libéraux et radicaux minoritaires qui trouvent excellent une partie de la population paie son lait 27 centimes et l'autre partie 40 cent.

Il vaudrait mieux que chacun pût payer ses aliments ce qu'ils valent et que l'autorité n'eût pas eu besoin de créer une caste spéciale de citoyens qui reçoivent du pain et du lait, et dans certaines circonstances d'autres produits encore, à un prix de faveur. Mais la guerre a brisé le libre jeu de l'économie. Il est nécessaire de subvenir à la misère des classes les moins fortunées. Il est indispensable de persévérer sur cette voie où la Suisse s'est engagée en automne 1916. La Hollande, par exemple, est allée déjà plus loin que nous dans ce sens.

Mal nécessaire doit être limité. Que tous ceux qui peuvent s'entretenir sans secours officiel le fassent. Il ne faut pas encourager à se faire secourir par l'Etat ceux qui n'en ont pas absolument besoin. Sur ce point, nous tournons résolument le dos aux socialistes et socialisants; nous n'admettons pas que l'Etat se mêle de payer le lait de tous les habitants, riches ou pauvres, étrangers et Suisses, et se dédommage par une nouvelle taxe d'exception.

Mais pourquoi, je vous le demande, mon voisin du second, qui a une carte jaune, payera-t-il son lait 27 centimes, tandis que mon voisin du premier, qui a une carte verte, débourse-t-il 40 centimes pour la même quantité du même lait?

Parce que, me répondez-vous, celui du second est pauvre et celui du premier ne l'est pas. — Mais c'est inexact. L'un a un petit revenu, l'autre a un revenu à peine moins petit. Celui qui a la modicité de son traitement a fait inscrire sur la liste jaune se trouvera demain sensiblement plus à son aise que celui qui gagne un peu plus d'argent et qui paye en conséquence son pain, son lait et le reste au prix complet.

Ces classifications arbitraires des citoyens suivant leurs ressources sont toujours pénibles et prêtent inévitablement aux réclamations. Elles deviennent insupportables, odieuses, elles enfantent la colère et préparent les troubles lorsqu'elles accentuent l'inégalité au lieu de l'effacer. Comme le dit très bien notre confrère le « Basler Nachrichten », la classe moyenne proteste contre le système des deux classes, qu'elle acceptait lorsque l'écart n'était que de quelques centimes, mais qui devient une injustice lorsque cet écart monte à 10 ou 13 centimes.

A notre avis (et beaucoup le partageront sans doute) l'énorme renchérissement du lait doit forcer à remanier le système des deux classes, à le compléter en établissant trois ou quatre classes.

Est-il bien sûr que tous les gens actuellement secourus ne peuvent supporter une augmentation du prix du lait d'un ou deux centimes? Si vraiment, il faut les laisser tous au bénéfice d'un prix intermédiaire.

On nous objectera que l'échelle plus complète, que nous proposons, serait excessivement compliquée. Nous ne le croyons pas. La mise en vigueur du système actuel s'est faite avec peu de peine, relativement, et peu de plaintes. Développer le système n'aurait pas sans quelques difficultés et donnerait à la désagréable machine administrative plus de lourde puissance encore. Mais il s'agit de résoudre un problème très ardu, de se rapprocher le plus possible de la justice sans tomber dans de périlleuses extrémités. Mieux vaut, pour faire l'omelette, casser les œufs

de cette manière que de toute autre façon.

La dépense de l'Etat augmenterait s'il payait une partie du renchérissement du lait pour une ou deux catégories nouvelles de consommateurs. Et son crédit, on a raison de nous le rappeler, n'est pas indéfini. La caisse fédérale récupérerait une partie de sa dépense supplémentaire si les consommateurs de la catégorie supérieure étaient obligés de payer le lait un ou deux centimes de plus qu'il ne vaut. La Confédération se propose, sauf erreur, d'allouer un centime par litre aux producteurs pour tout le lait de consommation. C'est inutile. L'homme riche peut payer son lait 42 ou 43 centimes beaucoup mieux que le petit bourgeois ne peut le payer 40.

Quoi qu'il en soit de ces dernières considérations, il est certain que le système rigide des deux classes, sanctionné par le Conseil fédéral est insoutenable. L'assaut livré contre cette décision s'explique fort bien en raison. Entre le noir et le blanc, il y a des teintes intermédiaires. Nous votons pour un système gris.

P. Nr.

CANTON DU VALAIS

Forces hydrauliques

On nous informe que l'assemblée primaire d'Evolène a voté, dimanche dernier, par 258 voix contre 49 la vente des forces motrices de la Borgne à la Société d'électro-chimie à Martigny.

Val d'Hérens

Un correspondant, un peu pince sans rire, nous écrit:

Une grosse nouvelle a circulé dans notre vallée avec la même rapidité que le feu à une traînée de poudre. Il paraît que tous les propriétaires de bétail du district seront privés des tickets et cartes de ravitaillement durant le mois d'avril. Voilà le beau poisson qui a surgi, non pas des eaux de la Borgne, mais du palais du Gouvernement! Il sera intéressant de connaître quelle récompense il obtiendra à la prochaine exposition de pisciculture. Et quel est le motif ou le prétexte de cette mesure draconienne? Nos communes n'ont pas fourni tout le beurre qui leur était demandé. Combien exige-t-on? Nax doit fournir 15 kilos. St-Martin 70 kilos. Evolène 145 kilos par semaine, etc. Jugez de la proportion. Pour tout le Valais, cela représente plus de 9000 kg. de beurre par semaine. Je me figure que le palais du Gouvernement doit bientôt être pavé de « matoles » de beurre. Il doit y en avoir sur la table de tous nos bureaucrates. On en fera des têtes de canne pour nos magistrats, ou bien on s'en servira pour remplacer les ailes de poulet sur le chapeau de nos élégantes.

9000 kilos de beurre par semaine, mais, c'est fabuleux! Et où donc s'en va tout ce beurre? Que l'on nous fournisse des statistiques et des chiffres. Pourquoi toutes les communes du Valais ne sont-elles pas traitées de la même façon? Pourquoi deux poids et deux mesures? Combien les communes de la plaine sont-elles imposées? Combien les viticulteurs ont-ils fourni de grappes de raisin? Et pourtant le beurre appartient aux paysans aussi bien que le vin aux viticulteurs. Il y a là de quoi délier la langue à nos députés lors de la prochaine session du Grand Conseil. Si les baillys sont encore vivants, les conjurés du Gruffi ne sont pas tous morts.

N. R. Nous laissons à qui de droit le soin de répondre aux questions posées par notre correspondant.

Appel à MM. les instituteurs et à leurs amis

L'Assemblée générale de la Société d'Education aura lieu à Sion le 24 avril.

Malgré la crise économique, que nous subissons et les prix élevés des transports, nous n'avons pas voulu retarder plus longtemps la réunion de notre congrès pédagogique, que des circonstances imprévues et indépendantes de notre volonté n'ont pas permis de tenir en 1916 et en 1917.

Avec un vrai regret, nous avons dû renoncer au projet fermement arrêté de nous réunir à Martigny, la municipalité — qui nous promettait du reste le plus gracieux accueil — ayant fait savoir que la ville ne possède pas de salle assez spacieuse pour l'agape commune et qu'il y aurait lieu, en conséquence, de répartir les convives dans les divers hôtels. Nous n'avons pas pu nous résigner que MM. les instituteurs soient ainsi séparés, précisément à l'heure où ils aiment à se voir de façon plus intime, à se coudoyer, à se mêler, à échanger leurs impressions, à montrer leur union.

Nous irons donc à Sion, et le 24 avril sera pour chacun de nous un jour mémorable.

A cette occasion, en outre du travail qui sera lu et discuté, des communications et propositions seront faites sur des sujets qui intéressent au plus haut point les membres de la société et des éclaircissements seront donnés à l'endroit de questions d'une extrême importance.

Vous viendrez donc, MM. les instituteurs, car tous vous devez avoir à cœur de montrer que tout ce qui touche au personnel enseignant vous est cher et que vous êtes unis par les liens d'une solidarité que rien ne saurait briser. Réunissez-vous les uns de votre cher drapeau, groupés autour de vos chefs et de vos amis, vous donnerez au pays la preuve que vous ne formez vraiment qu'une seule et belle famille dont: membres, animés de l'esprit le meilleur, sont heureux de se revoir, de converser, de s'entendre, de se préparer toujours mieux, par une sérieuse discussion, et de fraternels encouragements, au labeur qu'il veut et qu'il faut continuer « Pro Deo et Patria »...

Laissons à d'autres cette indifférence qui a toujours cent prétextes pour s'excuser, vous viendrez tous à Sion le 24 avril, répondant avec empressement et avec joie à l'appel que, par notre organe, M. le chef du Département

adresse à chacun de vous. Vous serez présents, les anciens, pour revivre avec vos camarades d'études, les années d'antan, pour resserrer les liens d'amitié avec vos vieux compagnons d'armes et pour transmettre les leçons de l'expérience... Vous y serez, les jeunes, pour entretenir le feu sacré, l'ardeur des résolutions prises hier et lier connaissance avec les ouvriers de la première heure, avec les amis de la grande famille.

Et vous y viendrez, MM. les membres honoraires de la Société et vous tous, prêtres et laïques, qui savez que l'avenir de notre cher Valais réside surtout dans l'éducation et l'instruction de la jeunesse. Malgré les mille occupations que chaque jour impose, vous serez à Sion le 24 avril; vous y accourrez très nombreux, afin de bien montrer à nos instituteurs que vous êtes leurs amis, afin de leur prouver que vous appréciez leur œuvre et que vous serez heureux au moment propice de leur témoigner votre reconnaissance.

Massongex, le 4 avril 1918.

Le nom du Comité.

Le Président de la Société valaisanne d'Education, G. Delaloye.

Programme de la fête: 8 h. 15, arrivée du train Sion-Sion; 8 h. 45, arrivée du train St-Maurice-Sion; 9 h. 15, cortège de la gare à l'église; 9 h. 15, office divin; 10 h. Séance (au théâtre); 12 h. 15 Cortège du théâtre à l'Hôtel de la Gare; 12 h. 30, repas en commun.

N.-B. MM. les inspecteurs et instituteurs et leurs amis (autorités, délégués, membres des commissions scolaires, etc.) sont priés avec la plus grande instance, de prendre TOUS part au cortège.

2. MM. les amis du corps enseignant, qui se proposent de prendre part à l'Assemblée, rendraient un vrai service en faisant connaître leur intention par carte adressée au Président jusqu'au 18 avril au plus tard, cela afin de permettre d'organiser le repas en commun aussi complètement et parfaitement que possible et de nous éviter des dépenses et des soucis inutiles.

FAITS DIVERS

Le commerce paralysé

Une correspondance que nous avons publiée dernièrement faisait allusion à des bénéfices extraordinaires réalisés par les commerçants. Hétons-nous de dire qu'à part certains d'entre eux qui spéculent sans scrupule, les commerçants, comme tout le monde, d'ailleurs, traversent plutôt une crise pénible par suite des difficultés qu'ils ont à se procurer la marchandise et du prix élevé de cette dernière. Un honorable négociant de Sion nous a prouvé, correspondance en mains, qu'il devenait impossible d'obtenir une bonne partie des articles en étoffe, d'un usage courant.

Il serait temps vraiment que la guerre finisse, sinon on se demande avec angoisse vers quel avenir de misère nous allons.

Réquisition de la laine

Pour assurer une répartition rationnelle de la laine, le département fédéral de l'économie publique a légué hier de réquisitionner le produit de la tonte de cette année. Tout achat, commerce, ou échange de laine n'est plus autorisé que moyennant une autorisation de la centrale suisse de la laine à Berne.

Le fil à coudre

L'Angleterre ayant complètement interdit l'exportation à destination de la Suisse de toutes les espèces de fils, et les fabriques suisses manquant des matières premières, les stocks de fil ont diminué d'une façon inquiétante et les magasins de gros sont presque complètement démunis de cet article.

Des revendeurs cherchant à acheter dans les merceries toutes les provisions disponibles, le journal des marchands suisses de détail recommande au nom de cette association de ne vendre qu'à leur clientèle habituelle et seulement par petites quantités.

Chronique sédunoise

Section de la culture de la plaine

La société de la culture de la plaine de la société d'agriculture de Sion s'est reconstituée.

Dans le but d'encourager et de développer toutes les cultures dans la plaine, le comité de la section a décidé d'organiser un concours.

Les membres de la société désirant prendre part à ce concours, ainsi que tous ceux qui s'intéressent à la culture de la plaine et désirent faire partie de la section sont convoqués pour le dimanche 14 avril courant à 2 h. de l'après-midi au local de la société Café Industriel à Sion.

Les personnes empêchées d'assister à la réunion et qui désirent faire partie de la section doivent s'inscrire avant cette date auprès du président de la section M. Paul Kuntschen, à Sion. Communiqué.

Cartes de fromage

La Municipalité de Sion distribuera les coupons de fromage jeudi et vendredi 11 et 12 courant, dans l'ordre alphabétique ordinaire. Voir l'affiche à l'Hôtel-de-Ville.

Labours au tracteur

Le tracteur de la commune de Sion travaille actuellement à Vissigen. Les propriétaires désirant employer le tracteur sont priés de s'inscrire au plus vite au Bureau communal en indiquant la situation du terrain à labourer. Celui-ci doit avoir une surface d'au moins 800 toises, non arborisée, être nivelé et d'un accès facile. Le prix du labour varie suivant la nature du terrain entre 13 et 15 fr. les 200 toises.

Cours de culture maraîchère

La Société valaisanne d'horticulture a eu

l'excellente idée d'organiser un cours théorique et pratique de culture maraîchère.

Il sera d'un jour et aura lieu à Sion, le samedi 13 avril à 9 heures du matin à la grande salle du Café Industriel.

L'après-midi sera consacré à des démonstrations pratiques dans le jardin de l'Hôpital. Le professeur est M. Chappuis.

Nous signalons spécialement aux ménagères l'importance que ce cours a pour elle et espérons qu'elles y assisteront très nombreuses.

CHRONIQUE AGRICOLE

Jardins anglais du temps de guerre

Un de nos compatriotes, établi à Londres, nous adresse une lettre sur les cultures de guerre en Angleterre. Nous pensons intéresser nos lecteurs en leur communiquant ces renseignements.

Depuis de nombreuses années, quelques habitants des villes consacraient leurs loisirs à la culture de légumes dans de petits jardins loués sous la condition de rendre ces terrains sans indemnité à leurs propriétaires, si ceux-ci voulaient en tirer parti autrement. En 1915, les légumes, importés jusqu'alors pour la plupart de la Hollande et de France, renchérirent énormément. Beaucoup d'habitants des faubourgs urbains, où les maisons sont toutes entourées d'un jardin, se mirent à cultiver leurs pelouses et leurs plates-bandes d'agrément et remplacèrent la verdure et les fleurs par des végétaux comestibles. Ce fut le premier pas vers le système des répartitions de terrain (allotments).

Le manque de céréales et de pommes de terre, dû à l'importation insuffisante pendant l'hiver 1916-17 fit faire un pas de plus dans la même direction. En décembre 1916, le ministère de l'Agriculture prit des mesures pour la répartition des terres cultivables; une ordonnance, autorisée par l'acte de défense du pays, donne aux communes la compétence de faire cultiver tous les fonds en friche. Ces terrains furent divisés en petites parcelles et ces lots furent remis à ceux qui en faisaient la demande, pour fr. 1.25 de loyer par an. La bonne volonté et le patriotisme des propriétaires, donna aux communes la compétence de faire cultiver tous les fonds en friche. Ces terrains furent divisés en petites parcelles et ces lots furent remis à ceux qui en faisaient ces allotments qui furent immédiatement cultivés.

Mais la spéculation s'en mêla. Certains grands propriétaires se réservèrent le droit de disposer de leur terrain à l'expiration du premier bail annuel, en donnant un avertissement de quinze jours au locataire et sans lui garantir aucune indemnité pour ses pertes. Mais des sociétés se formèrent pour protéger le système de répartition; leur action fut efficace; les locataires cessèrent d'être menacés et ils sont assurés maintenant de conserver le profit de leurs cultures. On leur impose seulement une condition: planter en pommes de terre les trois quarts d'leur lot pour la durée de la guerre et après encore, aussi longtemps que cela sera nécessaire. Ces mesures, prises sous l'égide du ministère de l'Agriculture, produisirent bel et bien un surcroît d'un million de tonnes d'aliments. Cela ne contribua pas peu à assurer le public anglais contre la famine dont la guerre sous-marine prétendait le menacer.

A la suite de ces bons résultats, le ministère de l'Agriculture a mis en vigueur une nouvelle loi (Landcultivation act) en vertu de laquelle toute la terre non cultivée des propriétaires, qui ne donnaient pas suite à un premier avis du gouvernement, fut livrée à des cultivateurs; cela permit de former 200 mille lots nouveaux. En janvier 1918, à Londres seulement, plus de 8000 candidats de l'année précédente se sont fait inscrire; le manque de terrain disponible seulement empêcha d'augmenter encore les « allotments » de 50 pour cent en 1918.

Non seulement l'ouvrier, mais le riche marchand, le fabricant de munition, le commerçant et le rentier participent à ce mouvement,

et chacun tâche d'obtenir les meilleurs résultats. Ils préfèrent, au lieu de jouer au « golf » ou de faire des sports de luxe, se livrer à ces cures d'air et de nature qui les préservent de l'obésité et endurcissent leurs nerfs contre les raids plus ou moins redoutables des aviateurs allemands.

Le maïs et sa culture

Cette plante est cultivée soit pour ses graines, soit pour la production de fourrage. Elle ne prospère pas également dans tous les terrains. Les sols profonds, ni trop calcaires, ni trop argileux, les terres d'alluvions, les sols frais sans être humides sont ceux qui lui conviennent le mieux.

Généralement, le maïs succède à une céréale; mais il serait préférable de le faire suivre une légumineuse, car alors il trouverait un terrain abondamment pourvu d'azote dont il est très avide. La céréale semée ensuite trouvera un sol propre bien ameubli et suffisamment riche.

La préparation du terrain est une des conditions les plus importantes pour assurer le succès de la récolte. Il doit être profondément travaillé et très ameubli au moment des semailles par un fort labour effectué en automne, puis des labours légers et des hersages pratiqués au printemps. C'est au premier labour que l'on incorpore au sol le fumier.

Le choix des semences a une importance non moins grande que la préparation du sol. Les grains doivent être pris sur les épis les plus beaux, les plus foncés de couleur, venus sur des pieds très vigoureux. Il ne faut réserver pour la semence que les grains du milieu des épis. Ceux du sommet surtout doivent être laissés de côté. Si l'on s'adresse au commerce, il convient de n'accepter la marchandise que sous réserve d'essais de germination, car la plupart du temps les grains sont séchés au four et le germe est tué.

Les semis se font soit à la charrue, soit en poquets, soit à la volée. Ce dernier mode n'est employé que pour le maïs fourrage. L'ensemencement dans le sillon de la charrue présente l'inconvénient de placer les grains à une profondeur parfois trop grande; le système en poquets nécessite l'emploi d'une rayonneuse. La méthode la plus pratique, en même temps que la plus économique, consiste dans l'emploi du semoir en lignes qui permet d'enfouir les graines à une profondeur et un espacement uniformes. La profondeur à donner est de quatre à cinq centimètres et les lignes distantes de 40 à 70 centimètres selon les variétés. La quantité à semer à l'hectare varie entre quarante et cent litres selon le mode d'ensemencement et la variété de semences.

On effectue le premier binage à la main ou à la houe quinze ou vingt jours après, dès que les jeunes pieds ont trois ou quatre feuilles. On profite de cette main d'œuvre pour éclaircir le maïs sur les champs où l'ensemencement n'a pas été fait au semoir en lignes. On ne doit laisser partout que deux plantes au plus et enlever les autres. Plus tard lorsque les tiges ont atteint trente-cinq ou quarante centimètres, on fait un nouveau binage et on butte pour bien assébir les racines et assujettir les plantes. Dans certaines régions, on fait un autre buttage à quelques jours d'intervalle.

La cueillette du maïs ne doit se faire qu'à maturité complète des grains; généralement on met en tas les épis préalablement dépouillés de leurs spathe ou enveloppe et on les transporte dans des locaux où s'opère leur dessiccation.

Pierre Deschamps.

Echos

Croquis du temps de guerre

Chose vue dans un grand restaurant de Paris:

Quatre amis déjeunent. On vient de servir le fromage. L'« amphitryon » appelle le maître d'hôtel, et à demi-voix:

— Un peu de beurre?...

Le maître d'hôtel sourit avec déférence:

— Impossible, monsieur. On n'en sert pas.

— Appelez le patron.

Celui qui parle est un des vieux clients de la maison. Il serre la main du restaurateur et répète, avec une pointe de tendresse dans la voix.

— Allons, voyons, un peu de beurre...

— C'est impossible, je vous assure.

Le client insiste doucement, tient la main du patron serrée dans la sienne, lui murmure des choses à voix basse... Le patron s'éloigne.

Au bout de quelques minutes un garçon revient, et sans rien dire, pose, au milieu des fromages, un ravier chargé de radis.

Les convives soulèvent les radis et, de la pointe de leurs couteaux, poussent discrètement dans leur assiette les quatre petits morceaux de beurre cachés.

Une leçon pour les profitaires

A Nuits-sous-Rivières, des soldats américains désireux d'une omelette, sont entrés chez une commerçante:

— Combien vos œufs? On en prendrait bien trois douzaines.

La dame a flairé l'aubaine. Les Américains ont le portemonnaie garni. Après un moment d'hésitation:

— C'est huit francs la douzaine, mes beaux messieurs.

Les Américains n'ont pas bronché. L'un d'eux simplement dit:

— Nous les aimons durs.

— Qu'à cela ne tienne, messieurs. J'ai justement de l'eau bouillante. Une chance! Revenez dans un petit quart d'heure.

Flegmatiques, sans rien ajouter de plus, les Américains s'en sont allés fumer un cigare.

Un quart d'heure après, ils reviennent acheter froidement chacun... une tablette de chocolat.

— Mais vos œufs, mes beaux messieurs... Ils sont durs à souhait.

— Ah! ils sont durs... Tant mieux pour eux.

— Mais ils sont pour vous.

Alors, un des Américains répond:

— Nous n'avons rien commandé. Nous avons seulement dit que nous les aimions durs. Mais nous n'aimons pas des œufs à huit francs. Vous avez voulu vous payer notre figure. Alors, nous nous sommes payés à votre. Au plaisir de ne pas vous revoir.

La guerre

Bolo veut parler

Bolo a annoncé qu'il désirait faire à la justice des déclarations. Le substitut du procureur a estimé que ces déclarations pouvaient intéresser les informations en cours et a, en conséquence, adressé au gouvernement un rapport tendant à ce qu'il soit sursis à l'exécution de Bolo.

Un sursis a été ordonné.

Les révélations de Bolo

M. Albert Salles, avocat de Bolo, a déclaré au « Journal » que Bolo, en proposant de faire des révélations que le juge estime importantes, lui a paru avoir agi spontanément, n'obéissant à aucun sentiment de vengeance ou à un désir d'obtenir un délai. Les faits qu'il révèle ne concernent pas l'affaire Bolo, mais d'autres personnes.

D'après le « Gaulois », ces faits portent sur deux des principales affaires en cours.

Une personne autorisée a déclaré à l'« Excelsior » que le sursis à l'exécution de Bolo était sans précédent. Habituellement les révélations sont recueillies et enregistrées sans arrêter le cours de la justice.

Dans les couloirs de Palais, M. Ignace, sous-secrétaire à la Justice a déclaré:

« Le gouvernement ne pouvait refuser le sursis à l'exécution de Bolo, réclamé par la justice militaire, le capitaine-rapporteur m'ayant déclaré qu'il lui paraissait utile de vérifier les révélations du condamné et de le garder, non pas comme témoin, Bolo ne pouvant pas avoir cette qualité, mais comme homme devant être à un moment donné confronté avec les inculpés dans les affaires en cours.

Eugène Lormois prévenu, était entré dans le loge il avait trouvé les cinq Hernandez geignants et froissés, mais bien vivants et témoignant dans un affreux charabia, leur reconnaissance. Seule, une jeune fille restait muette et baisait avec passion le corps inanimé d'une petite perruche. L'oiseau familier était l'unique victime de cette catastrophe... Eugène ne quittait pas des yeux cette scène gracieuse. La jeune fille était ravissante et la douleur qui contractait sa bouche puérite, ses cheveux ruisselants, les larmes à mi-route sur de longues joues brunes accentuaient encore son charme exotique. Dès cette seconde, le jeune homme fut saisi, capté. Il aimait Speranza, la fille aînée de Juan Hernandez, ce gros homme à breloques dont le corps tanguait sur des jambes trop courtes.

Pourquoi cet amour? Elle différait tant de lui, l'étrange fille: nul point de contact, aucun souvenir qui, en vieillissant, put les rapprocher. Tous deux représentaient un monde et une race divers. Mais, après l'accident, des relations de voisinage s'étaient établies. Les Hernandez accueillirent Eugène avec empressement. Etendus sur des chaises de rotin, le père et la mère dégustaient avec nonchalance des sorbets, des fruits confits, suivant d'un regard tendre et épuisé la poursuite de leurs fillettes autour de la pelouse. Parfois, malgré ses dix-sept ans, Speranza prenant sa jupe à deux mains, adoptait gaiement le jeu des petites sœurs... Autour d'elles, un sloughi gambadait et c'étaient des cris gutturaux, des appels sauvages, toute la joie brutale d'êtres primitifs. Mais, ensuite, laissant galoper seules les petites jambes brunes, Speranza revenait, essoufflée et s'asseyait dans le groupe, entre ses parents. Elle prenait alors, sans cal-

cul, l'une de ces poses indolentes que les vieilles estampes prêtent aux créoles — son corps souple à l'abandon, perdue en un vague songe qui entr'ouvrait sa toute petite bouche... Lumière des soirs d'été, parfums d'herbe et d'arrosage mêlés au roucoulement des tourterelles dans les arbres proches, c'en fut assez pour que les jeunes gens s'épressent l'un de l'autre. L'étranger consentit à s'arracher aux siens, à la terre natale, et deux mois après l'avoit vue pour la première fois, l'austère jeune homme, rompart avec de vieux préjugés, épousait Speranza Hernandez, malgré la désapprobation du paralytique...

Le ménage fut heureux, tant il est vrai que l'amour, génie malicieux, aime la fantaisie. Jamais êtres ne furent mieux faits pour se désunir. Ils apportaient des goûts opposés, des mœurs différentes, si éloignées d'idées et de caractère que, parfois, n'y tenant plus, ils éclaient de rire. A côté d'Eugène, méticuleux, presque maniaque, Speranza gâchait tout, perdait tout, mais le jeune mari ne songeait guère à s'en émouvoir... Les Hernandez, en partant, avaient laissé à leur fille, le sloughi et Baba, vieille négresse au madras bouton d'or qui emplissait la maison de ses mélodées... A trois les Brésiliens avaient bouleversé l'intérieur du maître. Eugène acceptait les fruits mords, les assiettes ébréchées, tout le cahin-caha d'une maison livrée à la paresse des gens de soleil. Une fois, devant les débris d'une potiche, Speranza, inquiète, avait imploré:

— Tu sais, il ne faut pas me gronder... Je n'ai plus que toi.

Eugène l'embrassa. Sous l'enveloppe sévère, dure à pénétrer, la jeune femme, avait touché ce point délicat où certains hommes cachent le meilleur d'eux-mêmes...

Si Bolo avait été fusillé après avoir fait ses déclarations ceux qu'il a mis en cause auraient pu arguer que Bolo aurait menti et dire que s'ils avaient été confrontés avec lui ils l'auraient confondu tout de suite.

A la suite des premières déclarations faites par Bolo, plusieurs commissions rogatoires ont été envoyées télégraphiquement en province et à l'étranger.

En Sibérie

Les autorités du soviet de Vladivostok ont envoyé des délégués pour protester contre le débarquement des Japonais. Le consul du Japon a refusé de reconnaître l'autorité du soviet. Le consul d'Angleterre a reçu les délégués, mais le consul de France a refusé de les recevoir.

La guerre civile en Russie

Les troupes germano-ukrainiennes sont signalées à 30 verstes de Kharkow. Le soviet local a quitté la ville. Les troupes germano-ukrainiennes ont capturé le commissaire du soviet à l'intérieur de l'Ukraine et l'ont fusillé.

La loi martiale a été proclamée à Tsarskoïe-Selo à la suite d'émeutes causées par la rareté des vivres.

DERNIERE HEURE

Les révélations de Bolo

PARIS 9. — A l'heure suprême où allait être exécutée la sentence qui le condamnait à mort, Bolo, qui, jusqu'ici, était resté muet sur la plupart des points de ses tractations avec l'ennemi, s'est décidé à parler.

A 20 heures, accompagné de son greffier, le lieutenant Jousselin arrivait à la prison de

la Santé et faisait part au directeur de la mission dont il était chargé. Quelques instants plus tard, dans le parloir des avocats, Bolo était amené devant le substitut de M. Bouchardon et commençait à parler.

Après une longue déposition, un messenger, porteur d'un mot du lieutenant Jousselin partait sur-le-champ pour le ministère de la justice et pour la direction de la justice militaire, cependant que le sous-secrétaire d'Etat à la Justice militaire, prévenu téléphoniquement, estimait qu'en présence de ces déclarations on était obligé de surseoir à l'exécution fixée pour le lendemain matin.

En hâte, on téléphonait aux différents services prévenus pour l'exécution et l'on donnait contre-ordre aux instructions transmises dans le courant de l'après-midi.

Tels sont les événements qui accompagnèrent le sursis accordé au châtimement de Bolo. De quelle durée sera ce sursis? On ne peut encore le prévoir.

Au début de l'après-midi d'hier, le lieutenant Jousselin et son greffier sont revenus à la prison de la Santé. Bolo, amené aussitôt au parloir des avocats, a repris la suite de ses révélations relatives aux personnalités mêlées aux affaires en cours.

A la Chambre des communes

LONDRES, 9. — A la Chambre des communes, M. Lloyd George a annoncé que les deux armées turques ont été détruites en Mésopotamie et en Palestine et que edes bataillons allemands ont été envoyés au secours des Turcs en Palestine.

NEURALGIE MIGRAINE, INFLUENZA, MAUX DE TÊTE KEFOL
Seul REMÈDE SOUVERAIN
Boîte (10 grammes) 1.50. Ch. Bonaccio, pharmacien
Toutes Pharmacies. Exporter KEFOL.

Deutsche im Ausland!

Die 8te Kriegsanleihe wird gezeichnet vom 18. März bis 18. April 1918

BD

Feuilleton de la « Feuille d'Avis » (N° 5)

LE TOURNANT

Frais émoulu de l'Ecole Centrale, c'était un beau jeune homme précocement austère, indifférent, semblait-il, à tout ce que n'exprimait pas le tapage du fer. Il avait sa place à côté du bureau directeur, fait d'emblée inspecteur et déjà très « patron » malgré ses jolis yeux et sa barbe fine. On le croyait, mûri, insensible. Et voici qu'à trente ans, près de passer directeur, son père ayant été frappé de paralysie, il avait eu l'aventure la plus merveilleuse.

Près de Valcourt, des étrangers avaient loué pour la saison d'été une propriété. C'était des Brésiliens, gens bizarres, remuants, qui frappaient de terreur le joli coin endormi sous la chaleur d'un été torride. Ils étaient cinq, le père, la mère et trois filles, sans compter le personnel et les animaux, toute une suite grouillante et dépaycée. Eugène Lormois, prisonnier de l'usine, ignorait cette invasion, qu'un jour, devant sa porte, une voiture mal conduite, avait versé brusquement avec toute sa charge. Des ouvriers qui s'étaient précipités à l'aide retirèrent des débris une demi-douzaine de sauvages plus morts que vifs et transportèrent tout ce monde dans la maisonnette du père Jouanin... Par bonheur, il y avait eu moins de mal que de peur et lorsque

Mais l'hiver vint. Speranza toussa. Du merveilleux été plus rien ne restait. Morts les ombres qui avaient accueilli leur amour, abrité les premiers balbutiements de l'idylle charmante. La pluie déferlait, noyait la campagne. Sous le ciel gris, l'usine seule vivait, tapageuse, renfrognée et crachant dans les jours brefs ses fumées épaisses qui semblaient, vers midi, la nuit commençante. Speranza fut malade; elle eut la fièvre... Un soir, dans un léger accès de délire, elle dit tout bas:

— Est-ce qu'on ne pourrait pas aller au Brésil?

Et, comme Eugène, le cœur brisé faisait « non » de la tête, elle pleura longtemps, par hoquets profonds, les mains jointes, avec le désespoir d'un petit enfant.

Elle se remit avec le printemps. Par bonheur, il fut précoce et jamais les épines blanches, les traînées de violettes, le long de l'Oise ne reçurent un tel accueil que celui de cette jeune femme se promenant au bras de son mari, heureuse et extasiée, murmurant:

— Je ne croyais plus qu'il pourrait faire beau comme aujourd'hui.

Un enfant naquit au début de juin. De nouveau Speranza redouta l'hiver. Depuis la naissance d'Irène, elle restait diminuée, fragile et plus femme, avait perdu toute son insouciance.

— Si tu voulais... murmura-t-elle à l'oreille de son mari.

Cette fois encore, elle lui proposa de quitter la France pour le Brésil. A quoi bon, l'usine, puisqu'ils étaient riches? Là-bas, ils pourraient vivre, ils seraient heureux... Puis, devant le refus d'Eugène:

— J'en mourrai alors.

Elle ne se plaignit pas, n'avait même pas

l'air sérieusement fâchée. Le jeune époux ne crut pas à cette menace. Elle était morte, pourtant dès la première neige, morte de l'hiver, après l'épuisement d'une dernière secousse.

Eugène Lormois n'était pas de ces hommes que la douleur brise. Sans doute une flamme s'éteignit en lui, une flamme qui avait passé dans sa jeunesse comme un météore, mais l'ambition soutint son courage. Monter toujours faire des Acéries de l'Oise une maison puissante, porter le nom des Lormois à des hauteurs que Michel lui-même, n'avait pas atteintes, tel fut le rêve du jeune ingénieur. Dès lors, rien ne put le détourner de cette voie glorieuse. Les hommes n'existaient, pour lui, que dans la mesure où il pouvait les utiliser. Chaque jour il s'instruisait, ne laissant rien au hasard, toujours à l'affût des perfectionnements que révélaient les progrès de la science. Hormis les Acéries tout l'ennuyait, lui semblait indigne d'occuper l'esprit. Il avait pris avec l'usage du monocle, un tic des yeux et de la bouche qu'il opposait, comme un pli de dégoût aux propos oiseux. D'abord indifférent à sa fille, confiée aux soins de madame Sophie, il avait éprouvé pour Irène, petit à petit, une affection triste, faite de souvenirs et de ressemblance... Puis la fillette l'avait conquis. Elle seule échauffait à la règle, obtenait de loin en loin ce sourire brunâtre qui semblait être un reflet de l'amour détruit. Et les jours fuyaient...

A présent, l'œuvre était accomplie, Eugène Lormois, chaque fois qu'il inspectait ses Acéries, éprouvait la même joie intime et profonde. C'était lui qui avait fait cela — lui seul... Et dans la rumeur des machines comme dans le silence du cabinet, il sentait mon-

Viandes

de Ire qualité

Beau bouilli	à 1.40, 1.60 et 1.80 la livre
Rôti de bœuf	1.70, 1.90 et 2.— »
Bœuf salé extra	1.40, 1.60 et 1.80 »
Belles tétines fraîches et salées	à fr. 1.30 »
Graisse de Bœuf à fondre	à fr. 2.90 »

Quartiers pour saler

Devant à fr. 2.80 le kg. Derrière à fr. 3.20 le kilo
Poids moyens de 60 à 100 kg.

CHARCUTERIE

Petit salé de porc	à fr. 2.— et 2.50 la livre
Côtelettes de porc fumées	3.50 »
Beaux jambons bien fumés	3.50 »
Saucissons vaudois très secs	à fr. 3.50 »
Saucisses au foie et au chou	à fr. 3.20 »
Saucisses à rôtir et à frire	3.20 »
Boudin et Leberwurst	1.30 »
Cervelas à fr. 0.30 la pièce ou fr. 3.50 la douzaine	
Viennetli à fr. 0.40 la paire.	
Pieds de porc à fr. 0.80 la pièce	

MAISON

HENRI HUSER

GARE DU FLON LAUSANNE TELEPHONE 31.80

Expéditions par retour du courrier, contre remboursement.

Pour éviter toute confusion, prière de bien indiquer le prix de la marchandise désirée.

Les commandes de graisse seules ne seront effectuées qu'après les commandes accompagnées d'un autre article.



VARICES

Le bas Inex a été présenté et recommandé par M. le Prof. Dind de Lausanne, à la Société vaudoise de médecine en 1909 et en 1910, et à un Congrès médical à Lausanne en 1917. Le bas Inex est ordonné par les premiers spécialistes, tels que l'illustre chirurgien Roux. Le bas Inex a soulagé et guéri des milliers de personnes souffrant de varices, phlébites, plaies variqueuses, jambes enflées, faibles, douloureuses. Le bas Inex est fait d'un tissu en caoutchouc, poreux, lavable, d'une durée de plusieurs années. S'adresser à Inex 14, rue du Midi, Lausanne, fabrique de bas à varices, ceintures, corsets, sous-vêtements, tous articles en tissu hygiénique.



TIMBRES EN CAOUTCHOUC
EN TOUS GENRES POUR BUREAUX, SOCIÉTÉS, etc. Exécution prompte et soignée IMPRIMERIE GESSLER, SION

Tondeuses pr Coiffeurs et familles
coupe garantie, 3 min fr. 9.50 à 7 mm fr. 10.50, 3, 7 et 10 mm fr. 11.50 Soignée fr. 15.— Pour chevaux fr. 9.50 Soignée 15.—

Rasoirs diplômés
garantis 5 ans fr. 4.50, extra fr. 6.50 Luxe fr. 8.— De sûreté fr. 4.75 à 6 lames fr. 7.50. Couteaux de table, cuisine dep. fr. 1.— Boucher dep. 2.80 de poche (L'Agriculteur) 4 pr. fr. 5.50 Ciseaux Dame dep. fr. 2.50, Sécateurs fr. 6.50 Réparations et aiguisages en tous genres. — Catalogue gratis.

LS. ISCHY, fab. Payerne

Voies urinaires
Blennorrhagie, Cystite, Urétrite, Prostatite, guérison radicale par les capsules Timey, balsamiques. Le flacon fr. 5.75, Injection Prima, antiseptique, le flacon fr. 2. Demandez brochure gratuite sous pli fermé et discret. (Joindre 10 centimes pour le port.)

PHARMACIE de la PLACE GRENUS, GENEVE

Poudre noire EKUMA.
Le dentifrice classique, blanchit les dents, guérit les maladies des dents et gencives; purifie l'haleine; développe de l'oxygène dans la bouche. Préparé par le Dr médecin Preiswerk, Yverdon. En vente partout à fr. 1.25.

Mesdames!

Belle et forte chevelure
Plus de chute
Plus de pellicules
Plus de calvitie

Grand flacon frs. 4.50 Remb.
Petit flacon frs. 2.50 Remb.
Engadina 4. Lugano-Gare

Salon de coiffure Mme Joseph Erne
Spécialiste manucure.
Vente de l'Eau Paradis

IMPRIMERIE GESSLER
RUE DE LA DENT-BLANCHE SION

ACTIONS	STATUTS
FACTURES	JOURNAUX
BROCHURES	AFFICHES
CATALOGUES	PROGRAMMES
Cartes d'adresses	Têtes de lettres
Memorandums	Circulaires
Enveloppes	Faire-part
Registres	Tableaux
Chèques - Traités	Cartes de Visite
Brochures	Etiquettes de vins
Prix-courants	Travaux administratifs
Menus - Volumes	etc.

Travail prompt et soigné
PRIX TRES MODERES

La Coiffe blanche

(suite)

Après dix minutes d'attendrissement et trois minutes de silence, sa dernière tentative pour cacher son chagrin, elle avoua qu'elle avait du goût pour un garçon de la ville, mais que les parents de celui-ci s'opposaient au mariage.

— Ils ont tort, s'écria M. Noël. Je voudrais bien savoir où ils trouveront une belle et bonne fille comme toi.

— Qui n'a pas le sou.
— Qu'est-il donc? Duc ou pair?
— Rustiqueur, répondit Francine, qui ne voyait pas de différence.

— J'entends un jardinier-paysagiste, rocailleux, rustiqueur. D'affreux mots, Francine! Au reste, il peut quand même être honnête homme. Seulement tu aurais dû me consulter avant de l'aimer. Je suis aussi pauvre que toi, cette année: mes fermiers ne m'ont pas payé; j'ai prêté de l'argent qu'on ne m'a pas rendu; un notaire de tout repos vient de s'enfuir, pour vivre de mes rentes, à l'étranger. Tu tombes mal... Enfin, t'aimes-tu, ce rustiqueur?

Francine remua doucement la tête, laissant parler les deux ailes de la coiffe, qui disaient oui.

— Alors, va souper en paix, mon enfant. Quelques jours plus tard, les trois rois mages quittaient la collection de M. Noël Armure, en cachette, comme ils avaient autrefois quitté Bethléem; ils reprenaient les routes du vaste monde, et deux mille francs sonnaient clair dans le tablier de Francine. Le mariage ne tarda guère. Puis un mois passa, pendant

lequel Francine voyagea probablement dans les jardins.

La jeune femme devait une visite au maître de son père. Elle la fit accompagnée de son époux, dans les jours qui suivirent son retour. Elle entra dans le salon où M. Noël Armure, les jambes allongées, rêvait encore aux statuettés disparues; quand elle s'avança la première, jolie comme de coutume et rose contre l'ordinaire, il ne remarqua pas sa robe de taffetas gris, ni les gants qu'elle avait mis; il ne vit qu'une chose: elle portait un affreux chapeau, pyramide bossuée de tulle raide, de fil de fer et de roses à la douzaine.

— Oh! Francine! qu'as-tu fait de ta coiffe?

Elle se prit à rire, croyant naïvement qu'elle complimentait ainsi de sa nouvelle toilette. Le mari lui-même eut un air flatté. M. Armure n'insista pas.

— Francine, demanda-t-il, combien as-tu de ces coiffes que tu ne portes plus, des belles, en dentelle?

— Quatre, monsieur.

— Eh bien, en retour de la dot que je t'ai donnée, tu m'en enverras une, bien blanche, bien tuyautée, avec le nœud de ruban. Voistu, moi, je recueille ici beaucoup d'anciennes pensées qui n'ont plus de places dans la vie. Et c'était une pensée charmante, ta coiffe de tous les jours. Sans le savoir, tu mettais avec elle, autour de la tête brune, un peu d'histoire, un peu de chanson et le signe des races nobles qui se souviennent. Je ne t'en veux pas, tu fais comme les autres: mais puisque

les coiffes blanches s'en vont, j'en retiens une pour mon musée.

Et c'est pourquoi, dans la collection de M. Noël Armure, on peut voir, sur une petite tête de marbre, débris de quelque statue d'une cathédrale gothique, la coiffe que portait Francine. A ceux qui s'étonnent de la trouver là, le philosophe répond:

— Laissez faire. Les choses mortes se rejoignent dans le passé: encore un peu de temps, et la coiffe blanche et la statue seront toutes deux du quinzisième.

René BAZIN
De l'Académie française.

Le Grand St-Bernard

Le col du Grand St-Bernard est une des plus importantes voies alpestres de la Suisse et il fut pratiqué dès la plus haute antiquité. D'abord sentier muletier, cette voie fut réparée et restaurée sous Auguste et ce furent les légionnaires romains qui y travaillèrent. Strabon parle de cette voie: «Uma quidem per Penninum ducit per Alpium summittates iumentis inaccessibili». C'est à dire: une voie par les monts Pennins va, par le sommet des Alpes inaccessibles aux bêtes de charge. On voit dans ce mot «Penninum» une allusion au passage d'Annibal avec ses Carthaginois, que les Romains appelaient «Pœni», mais il est vraisemblable que ce mot vient de «pinna» qui, en latin, désigne la plus haute partie d'un objet; par «Summus Pœninus», les maîtres du monde ne voulaient pas indiquer le sommet des monts Pennins, mais bien l'en-

droit où la voie atteignait la plus grande hauteur, en traversant la montagne. Elle mettait en communication Milan et Mayence, en passant par Novare, Vercelli, Aoste, Col du Grand Saint-Bernard, Martigny, St-Maurice, Villeneuve, Vevey, Promasens, Moudon, Avenches, Soleure, August sur le Rhin, Strasbourg, Zabern, Worms et Oppenheim. Entre St-Maurice (Tarnadas) et Villeneuve (Penelocus), la voie franchissait le Rhône près de Massongex. L'itinéraire d'Antonin indique la distance d'une station à l'autre par mille pas (pas double) cette mesure étant égale à 1478,79 mètres; on a, pour les 419 milia Passuum, qu'indique l'itinéraire, environ 615 kilomètres actuels.

De Martigny-Bourg, situé sur l'emplacement de l'antique Octodure, la route côtoie la Dracine, dont elle remonte le cours, passe aux Valettes à Bovernier, s'enfonce sous la galerie de la Monnaie, au sortir de laquelle se dressent les ruines de deux maisons, qu'habitèrent les trappistes français, à l'époque de la Révolution, puis atteint Sembrancher, vieux bourg, aux maisons gothiques, autrefois dominé par le Château de St-Jean, résidence du châtelain des comtes de Savoie.

Laisant à gauche, la vallée de Bagnes, la route tourne à droite, dans la direction d'Orsières, dont on aperçoit le clocher roman. A partir de ce bourg, la route monte plus rapidement et, en contre-bas, on aperçoit la trace de l'antique voie, isolée dans les champs avec ses murs effrités; c'est là que pendant des siècles passèrent les peuples et les armées, les marchands et les capitaines, les misérables et les empereurs. Brennus marchant sur Rome avec ses hordes gauloises, l'empereur Henri IV, excommunié, allant demander

sa grâce au pape Clément VII, et plus récemment, un autre César, Bonaparte, marchant avec ses 65,000 hommes, aux victoires de Montebello et de Marengo.

Devant les yeux éblouis, surgit le Mont Velan, avec sa couronne de glaciers, d'une incomparable beauté.

Après Liddes, une vaste prairie qui a conservé le nom de Camp des Français, rappelle le souvenir de cinq divisions de l'armée de Bonaparte, qui bivouaquèrent en 1800.

Bourg-St-Pierre est le dernier village avant le Grand St-Bernard, avec ses toits moussus et son église vénérable, fort curieux monument dont il ne reste que la tour, qui date du XIIIe siècle. On voit encore, debout, sur le mur du cimetière une colonne milliaire de l'ancienne voie romaine; c'est à l'auberge de Bourg St-Pierre, que le premier consul s'arrêta pour prendre quelque nourriture le matin du 20 mai 1800. On y montre encore le fauteuil à oreiller sur lequel la tradition veut qu'il se soit assis.

(à suivre)

Riddes — Etat-civil

NAISSANCES

Reuse, enfant mort-né, de Joseph Delaloye Marc, de Baptiste. Moulin Yvonne, de Marius.

DECES

Gay Marie, de Riddes, 89 ans. Nicollier Catherine, 62 ans, de Bagnes. Favre Marie 43 ans, d'Isérables.

MARIAGES

Moll Robert et Gay Lucie, de Riddes.

ter à son front, une bouffée d'orgueil. Mais parfois ses yeux s'arrêtaient sur un petit cadre. Admis sur le bureau, parmi les papiers, il contenait une photographie de la jeune femme morte... Toute fanée et déjà lointaine elle souriait, en chapeau de paille, éblouissante d'un soleil qui n'avait pas brillé depuis dix-sept ans... A ses pieds, allongé paresseusement le sloughi tâtait la brise de son museau fin... L'animal était mort quinze jours après sa maîtresse... Eugène l'avait enterré comme un être humain... Pourquoi ces souvenirs le troublaient-ils, tandis qu'il feuilletait machinalement le contrat Wendling?

IV

Jean s'éveilla le lendemain au bruit d'une volée de cailloux qui heurtait ses vitres. Il devait passer la journée avec Irène chez tante Marceline. Quand il descendit, il trouva la jeune fille gantée, chapeauté et achevant sa tasse de café au lait:

— Tu me pardonnes, dit-elle... J'ai voulu te faire peur.

Elle riait, délicieuse, dans la vapeur d'une gravaie de tulle, le front ombragé par une immense capelin qui veloutait le noir de ses yeux. Un tailleur de serge bleue, en la moulant, accusait la souplesse de sa taille qu'entourait une ceinture de peau dans laquelle elle avait glissé trois ou quatre œillets.

— Ne t'étouffe pas, dit-elle, en versant elle-même le café de Jean.

Malgré cette recommandation, Jean se hâta, observé par la jeune fille qui avait piqué ses coudes sur la table. Quand il fut debout, son manteau sur le bras, elle lui dit

encore avec le même rire:

— Tu ne m'as même pas embrassée.

Et, comme la veille, dans le Bois-Tendre, ils échangèrent ce baiser rapide qui proscrivait toute arrière-pensée.

Devant le perron, la victoria d'Eugène Lormois les attendait. Ils y montèrent. Mais, tandis que la voiture s'ébranlait, Jean restait songeur... Eh bien oui, Irène se marierait, elle épouserait un homme quelconque, l'ingénieur-type qui reprendrait les Acieries de l'Oise. Comment, jusqu'alors, n'avait-il pas envisagé la possibilité d'une telle conclusion? Elle lui apparaissait tout à coup logique, inévitable. Autrefois, il avait hésité sur la route à suivre: lettres ou sciences. Peut-être qu'ingénieur il eut pu briguer lui aussi, avec la main d'Irène, la succession des Acieries de l'Oise. Mais ces calculs lui parurent indignes... Tant pis, après tout. C'était la destinée... On ne murmure pas contre une loi fatale. En s'affirmant philosophe auprès de sa mère, Jean avait dit la vérité. Seulement il n'était pas philosophe de nature. Sa philosophie était raisonnée... Elle ne tenait pas, en fait, contre une nature aimante, sensible à l'excès qui se trompait elle-même en s'efforçant d'être impassible.

De Valcourt aux Eaux-Vives, on compte deux lieues en suivant la route. Rien de plus gracieux que ce paysage. Sans doute, le Baedeker n'y pourrait mentionner aucun site grandiose, mais les délicats en sentent profondément le charme discret. Passé le bourg, on fonce des vergers en bordure de l'Oise: pentes d'un vert acide semées de poiriers, de pomriers ou ruminant, comme dans le paquis normand, de belles vaches luisantes. Parfois,

un toit jaillit, ferme ou villa jeté là comme au hasard, dans cette fraîcheur verte. Puis des bois accourent: forêts domaniales qu'épargne la cognée et que reflète la rivière paisible. Après le soleil, la grande clarté des prés découverts, c'est un moment délicieux que ces passages d'ombre, cette fuite dans la nuit des tunnels feuillus vite traversés par la grand'route... Jean, plus qu'aucune autre fois, goûtait cette promenade. Il la connaissait bien, pourtant, étant allé souvent chez tante Marceline. Mais ce matin-là — était-ce l'effet du retour? — tout lui parut baigné d'une lumière nouvelle: les toits d'ardoises, les herbages, l'Oise bleue et grise qu'ils perdaient à chaque minute.

— J'aime le château des Eaux-Vives, dit Irène étourdiment... Tante Marceline devrait bien me le laisser dans son testament.

Puis, comme Jean souriait:

— A moins que ce ne soit toi qui en hérites, ajouta-t-elle gaiement.

Le jeune homme se défendit:

— Oh! moi, je n'ai guère d'ambition... Je souhaite que ma tante vive le plus tard possible...

— Tu croyais donc que je parlais sérieusement, murmura la jeune fille qui avait ri.

Ils se turent, envahis à leur insu par cette idée de la mort qu'Irène, brusquement, avait fait surgir... La mort? Comment y songer par ce pur matin qui clamait la vie? Et Jean, pensif, se reporta à la conversation de la veille quand son oncle et le docteur parlaient de la guerre. N'était-ce pas Eugène, en somme qui avait raison. Oui, la guerre, l'affreuse guerre qui sème la mort, qui ruine les villa-

ges était impossible. Pour s'en convaincre, il n'avait qu'à remplir ses yeux qu'il décor tranquille. Qu'il faisait calme autour d'eux et quelle impression de sécurité donnaient ces champs dont la ligne molle courait jusqu'à l'horizon.

— Nous arrivons, dit soudain Irène.

Elle désignait, du bout de son ombrelle, la pente brune d'un toit qui venait d'apparaître au coude de la route. Mi-ferme, mi-château, les Eaux-Vives, propriété de famille, étaient le berceau de tous les Lormois. Michel, le grand aîné, avait joué tout enfant dans cette cour sablée où le jardinier aujourd'hui comme jadis, promenait le râteau traditionnel. On montrait encore, près du poulailleur, la réserve où Michel, nouveau Pascal, avait retrouvé les principes de la mécanique. C'était là qu'il avait conçu l'idée des Acieries de l'Oise.

Un saut de loup faisait le tour du domaine, deux chemins, jadis, s'enjambaient sur des ponts de bois. Mais tante Marceline par crainte des vagabonds, avait fait couper l'une des passerelles. Pour entrer aux Eaux-Vives, il fallait passer une grille massive, en fer forgé, que fermaient une chaîne et un cadenas. Du dehors, on apercevait la maison lointaine et comme reculée au bout d'une allée de cèdres géants, arbres magnifiques dont le feuillage verse en toute saison une ombre bleuâtre.

— Tiens, voilà Midas, dit la jeune fille.

Le jardinier accourait en sautant, du fond de l'allée. Il était borgne et boitait, mais tante Marceline assurait qu'il avait «une âme d'élite». Elle l'avait surnommé Midas en souvenir du jardinier de Michel Lormois ainsi baptisé par le grand oncle. Il s'excusait en

introduisant dans le cadenas une clef de géolier.

— Je ne croyais pas que monsieur et mademoiselle arriveraient si tôt...

— Ça ne fait rien, mon bon Midas... Ma tante est levée?

— Je crois bien... depuis longtemps Mademoiselle est à ses bêtes.

«Tante Marceline! Elle n'aime que ses poules» disait parfois Eugène, avec un sourire un peu dédaigneux. De fait, sept mois sur douze, environ, Marceline Lormois, recluse dans son château, fréquentait plus les bêtes que les gens. Elle surveillait jalousement ses produits, très fière lorsqu'un concours régional l'honorait d'une récompense. Fille de Michel Lormois et dotée, en outre, par une marraine, elle avait choisi délibérément, disait-elle, de métier de vieille fille». Ce n'était pas tout à fait la vérité. Elle avait été fiancée naguère avec un jeune médecin de la Marine, qui était mort lors de l'expédition de Crimée en soignant des varioleux. Depuis lors, tenace comme son père, elle avait repoussé toute idée de mariage. Elle s'était fait une vie à part, lisant, étudiant et s'efforçant de garder au milieu de ceux qu'elle appelait «la tribu Lormois» son indépendance. Aux sollicitations de ses freres qui, tous les deux avaient voulu gérer sa fortune, ce dont elle ne voulait pas, persuadée que la femme tenue en laisse est une non valeur, elle avait pris soin elle-même de ses intérêts et triplé son avoir, par les économies et le raisonnement. Vieille femme, elle avait des manières sèches et découragées.

(A suivre)